

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERIAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

n° 20240326_D_028

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe ZA La Plaine
des Mâts : Transfert
des résultats 2023

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un excédent de fonctionnement global de : 50 873,02 €
Un déficit d'investissement global de : - 4 810,13 €,

Vu la clôture du budget en date du 31/12/2023

Décide à l'unanimité, d'affecter au budget général:

- En section de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement, soit :
50 873,02 €,
- En section d'investissement, le déficit d'investissement de :
- 4 810,13 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Président,

Nadia ADJERIOU

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_028-DE
Reçu le 04/04/2024

